

CIRCULAIRE LICENCES 2021-2022

Avec les outils mis en place par la Fédération Française de Handball, la prise de licence est dématérialisée.

- Vous aviez une licence à l'AAEEC Handball Les Ponts-de-Cé en 2020-2021, vous avez reçu un message avec pour objet "**FFHB – Création/Renouvellement de votre licence**" contenant un lien « formulaire à compléter » à cliquer. Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez dans vos spams. A défaut, transmettez l'adresse mail à laquelle vous souhaitez le recevoir. Actualisez vos informations et ajoutez le cas échéant une nouvelle photo puis insérez les différents documents. Cliquez sur "Finaliser" et transmettez votre règlement au club.
- Vous souhaitez prendre une licence pour la saison 2021-2022. Envoyer un mail indiquant votre nom, prénom, date de naissance en joignant une pièce d'identité (carte d'identité ou page livret de famille). On vous fera suivre un message de confirmation de votre adresse mail et ensuite le lien pour compléter vos coordonnées et insérer les différents documents.

Les dirigeants, arbitres, entraîneurs/coachs, bénévoles ou joueurs étant appelés à exercer une fonction officielle doivent obligatoirement cocher la case et compléter l'attestation de probité/honorabilité à télécharger pour pouvoir bénéficier de cette mention "Encadrant »

- Ne pas cliquer sur le bouton « Finaliser » en bas de page avant d'avoir fourni toutes les pièces (certificat médical, pièce d'identité, justificatifs de mutation, photo d'identité, autorisation parentale, etc.).
- Cliquer sur le bouton « **Enregistrer** » pour sauvegarder la licence et les documents fournis tant que celle-ci n'est pas complète. Il est toujours possible d'y revenir pour la « **finaliser** » et ainsi la transmettre au club pour être validée. La validation interviendra après vérification des pièces et la réception du paiement au club.

Contact inscriptions : **inscriptions.aaeec.handball@gmail.com**

Pièces à fournir :

Une photo d'identité

Une **pièce d'identité** faisant apparaître la date et le lieu de naissance (recto de la carte d'identité ou page du livret de famille de l'enfant)

- **Votre règlement** (plusieurs moyens de paiement sont possibles : chèques-vacances ANCV, coupons-sports, chèques, virement bancaire (demander RIB du club) ou par carte bancaire au bureau du club).
Le tarif exceptionnel 2021-2022 pour les renouvellements de licence (cf tarifs) ne sera applicable uniquement que jusqu'au 31 août 2021

Pour les mineurs

L'**autorisation parentale** signée du représentant légal de l'enfant (cf document joint)

Une **attestation du questionnaire de santé**, signée par le représentant légal qui remplace le certificat médical. S'il est répondu « OUI » à une question de ce questionnaire, la production d'un certificat médical redevient obligatoire et il doit être daté après le 1er mai 2021.

AAEEC HANDBALL LES PONTS-DE

Complexe sportif François Bernard – 30 avenue Galliéni
49130 Les Ponts-de-Cé
inscriptions.aaeec.handball@gmail.com

Pour les majeurs

Certificat médical avec cachet et signature du médecin avec mention « pratique sportive en compétition ou en loisir » (utiliser le modèle joint)

Ou si vous avez déjà un certificat daté après le 1^{er} juin 2019, vous pouvez utiliser **l'attestation questionnaire de sante** en répondant aux question de sante et déposant uniquement la première page datée et signée

En s'inscrivant l'adhérent et son représentant légal (si mineur) s'engagent à avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et s'engagent à le respecter.

La prise de licence joueuse/joueur vous engage également à participer à la vie du club en réalisant durant la saison :

- ♦ des tenues de table de marque et/ou responsable de salle
- ♦ un ou plusieurs co-voiturages avec votre véhicule pour emmener des joueuses/joueurs aux rencontres sportives
- ♦ un ou plusieurs lavages des maillots
- ♦ une participation aux goûters du collectif ainsi que pour l'équipe adverse lors des rencontres à domicile

Comme le stipule son règlement intérieur, le club propose des tarifs préférentiels selon conditions :

Pour les arbitres :

- ♦ Arbitres seniors en national ou régional : licence prise en charge par le club + chèque de caution
- ♦ Arbitres seniors en départemental : licence demi-tarif + chèque de caution
- ♦ JA régionaux : licence prise en charge par le club + chèque de caution

Les chèques de caution sont rendus si l'arbitre a rempli ses obligations d'arbitrage. Dans le cas contraire, ils sont encaissés en fin de saison

Pour les entraîneurs et les coachs :

Si licence pratiquant :

- ♦ Pour un entraîneur non indemnisé ; réduction de 50% (correspondant à la part club) à partir de la 2^{ème} année consécutive
- ♦ Pour un entraîneur indemnisé ; plein tarif
- ♦ Pour un coach ; réduction de 25% (correspondant à la moitié de la part club)

Si licence dirigeant :

- ♦ Aucune réduction, le club n'ayant aucun retour financier sur ce type de licence

Pour les familles (3 licences compétition, loisirs ou handfit hors dirigeant) :

- ♦ A partir de 3 membres d'une même famille (parents et enfants de -18ans habitant sous le même toit) payant leur licence à plein tarif, le club accorde 20% de réduction sur l'ensemble du coût de l'adhésion.

Les dossiers peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du club
situé à l'entrée du stade

AAECC HANDBALL LES PONTS-DE

Complexe sportif François Bernard – 30 avenue Galliéni
49130 Les Ponts-de-Cé
inscriptions.aeec.handball@gmail.com